

rapport d'activités

rapport d'activités 200708



Le Mot du Président

Chère lectrice, cher lecteur, chers collègues et ami(e)s,

Le Réseau Alpin des Espaces Protégés a encore passé deux années mouvementées, avec beaucoup de travail, mais aussi beaucoup d'élan et de motivation. Nous avons pour la première fois réalisé notre programme de travail dans sa nouvelle forme. Notre unité de coordination à Chambéry est en effet rattachée depuis 2006 au Secrétariat permanent de la Convention alpine en tant que Task Force Espaces Protégés.

La réorganisation des responsabilités nécessite l'établissement de nouveaux modes de coopération, mais aussi des définitions claires concernant les tâches et la perception du travail.

Le partenariat des espaces protégés, ALPARC, a à nouveau fourni des résultats très positifs, qui sont à la disposition de tous nos membres ainsi que des espaces protégés d'autres massifs comme les Carpates ou les Pyrénées. Le projet Interreg III B - ALPENCOM a été mené à terme avec brio et d'excellents résultats. Nos sessions de formation se sont déroulées à la grande satisfaction de tous et notre grande conférence internationale sur le thème « Changement climatique et conséquences pour les espaces protégés » a non seulement été très fréquentée, mais aussi d'un niveau exceptionnel. Le développement d'indicateurs de qualité pour la gestion et le travail des espaces protégés a fait un pas en avant. L'application pratique de notre étude sur le réseau écologique dans les Alpes a débuté. Ces travaux se font avec le soutien des Etats membres de la Convention alpine, l'Union européenne, les observateurs de la Convention alpine, des ONG et fondations et bien entendu avec des espaces protégés. Un grand thème de travail qui va beaucoup nous occuper dans les années à venir !

Les deux dernières années ont été des années de transition, qui vont nous conduire à une phase de consolidation dans laquelle le travail concret avec, à travers et dans les espaces protégés sera enfin à nouveau prioritaire. Il ne me reste plus qu'à remercier de tout cœur notre Task Force Espaces Protégés ainsi que vous tous pour le soutien, la confiance manifestée et la collaboration fraternelle. Nous remercions tout particulièrement le Gouvernement français en tant que financeur principal et président actuel de la Convention alpine, les régions alpines françaises, les Etats membres de la Convention alpine et tous les acteurs qui nous ont soutenus dans nos travaux communs au sein du Réseau Alpin des Espaces Protégés.

Dr. Michael Vogel
Président du Comité de Pilotage International
du Réseau Alpin des Espaces Protégés - ALPARC

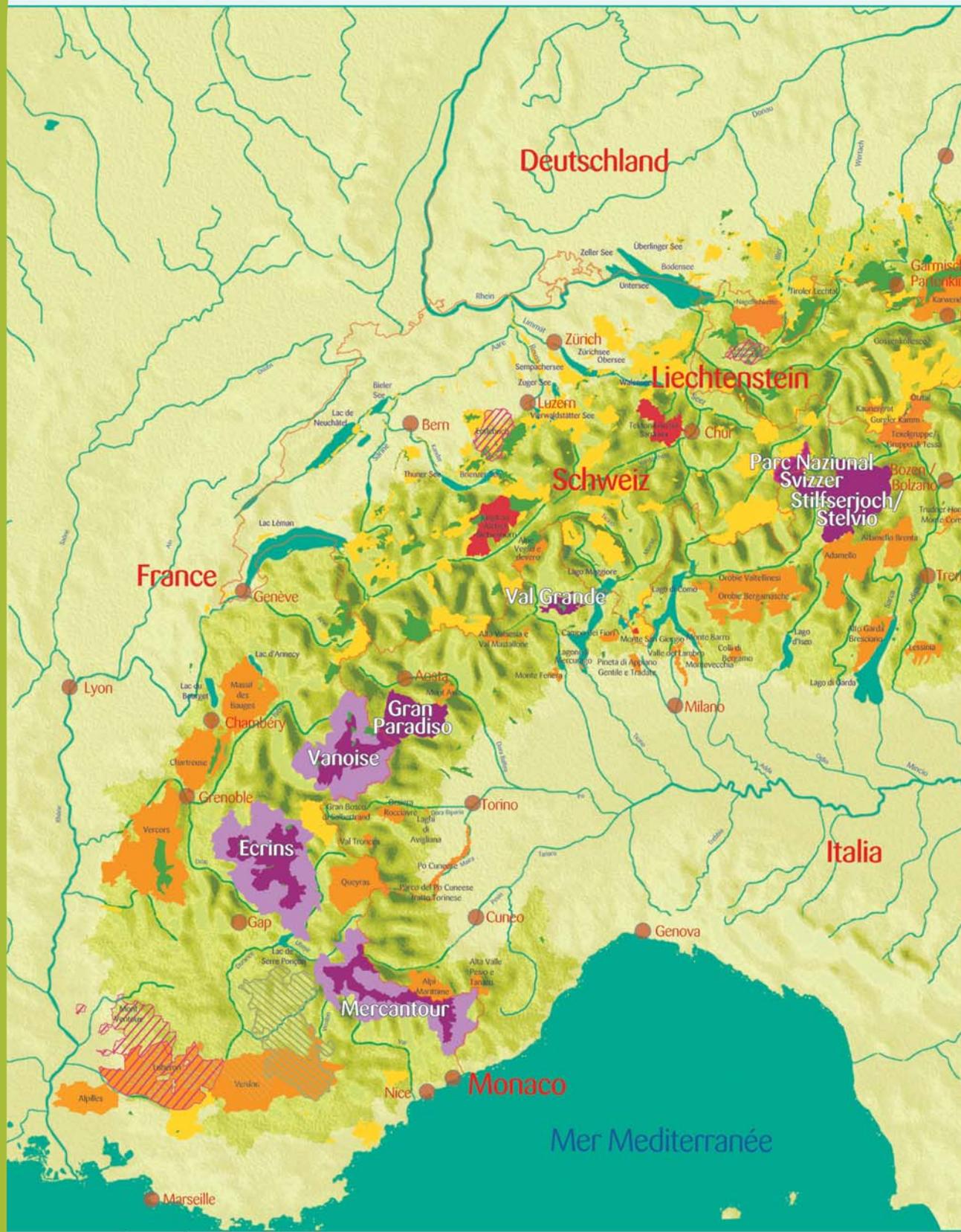


Introduction

Le rapport d'activité 2007-2008 reflète à la fois les actions menées durant ces deux années et les nouveaux domaines de coopération internationale avec deux grandes tendances : l'implication des espaces protégés dans les questions provoquées par le changement climatique et une participation très forte à la réalisation du réseau écologique alpin (continuum écologique). De nombreuses actions du réseau sont en lien direct ou indirect avec ces deux grandes thématiques, qui sont elles-mêmes liées par le rôle que va jouer le continuum écologique comme moyen d'adaptation aux évolutions climatiques.

En parallèle de ces deux thématiques phares, l'échange technique entre les gestionnaires était une activité continue et importante, même si les activités des groupes de travail étaient quelque peu ralenties durant les deux années écoulées : d'une part, parce que certaines problématiques se retrouvaient déjà dans des projets européens animés par les espaces protégés (HABITALP, ALPENCOM, LIFE Gypaète) et d'autre part car l'émergence de nouvelles thématiques a nécessité une restructuration des groupes, ce qui a demandé un peu de temps.

L'équipe de la Task Force Espaces Protégés auprès du Secrétariat permanent de la Convention alpine, responsable de l'animation et de la coordination du réseau ALPARC, a également été impliquée dans différents travaux de la Convention alpine (Plan d'action climat, groupe de travail Tourisme durable, groupe de travail Transports, Plateforme Réseau écologique, groupe de travail Patrimoine mondial de l'UNESCO). Deux années donc, qui ont permis de créer de nouvelles bases de coopération entre les espaces protégés, des contacts renforcés avec la Convention alpine grâce au rattachement de l'unité de coordination du réseau au Secrétariat Permanent de la Convention alpine par la création de la Task Force Espaces Protégés, et enfin, qui ont vu l'émergence de nouvelles thématiques à fort enjeux plaçant les espaces protégés parmi les acteurs privilégiés du développement durable et de la protection des Alpes.



Alpes - Grandi aree protette delle Alpi

- Zavarovana območja z veliko površino v Alpah



- Parc national
Parco Nazionale
Nationalpark
Narodni park
- Parc naturel régional
Parco Regionale o Naturale
Regionaler Naturpark
Regijski park
- Zone périphérique
Zona periferica
Außenzone
Robno območje
- Réserve naturelle
Riserva naturale
Naturschutzgebiet
Naravni rezervat > 100 ha

- UNESCO Patrimoine mondial naturel de l'UNESCO
UNESCO Patrimonio naturale mondiale
UNESCO Weltnaturerbe
UNESCO svetovna naravna dediščina
- Réserve de biosphère
Riserva della Biosfera
Biosphärenreservat
Biosferni rezervat
- Réserve naturelle géologique
Riserva naturale geologica
Geologisches Naturschutzgebiet
Geološki naravni rezervat > 100 ha
- Protection particulière
Protezione particolare
Sonderschutzform
Posebna zaščita > 100 ha

- Zone d'application de la Convention alpine
Limite di applicazione della
Convenzione delle Alpi
Anwendungsgebiet der Alpenkonvention
Območje izvajanja konvencije
- Réseau hydrographique
Rete idrologica
Gewässernetz
Vodotoki
- Limite d'Etat
Confine di Stato
Staatsgrenze
Državna meja
- Ville
Città
Stadt
Mesto

0 50 100 km



RhôneAlpes Région

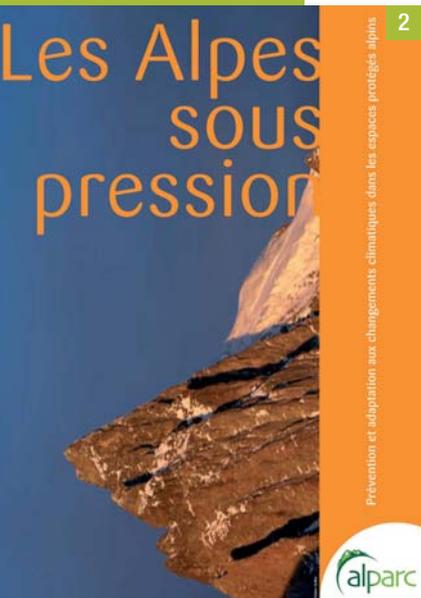
This map is not exhaustive.
Contact: info@alparc.org
<http://www.alparc.org>



This map is compiled from different official sources.
All rights reserved.

© 11 / 2008

Task Force Protected Areas / Permanent Secretariat of the Alpine Convention



Un échange thématique sur de nouveaux sujets de coopération

Pendant la période 2007-2008, de nombreux thèmes nouveaux sont apparus, d'une part en raison des défis plus globaux auxquels les gestionnaires des espaces protégés peuvent contribuer, d'autre part dû à une évolution du travail des gestionnaires au sein de leur structure et d'exigences nouvelles.

Ainsi, le thème du changement climatique est aussi devenu un enjeu central pour les aires protégées de l'Arc alpin. Cela notamment depuis que plusieurs études ont démontré que les Alpes seront touchées plus rapidement et plus intensément que d'autres contrées européennes par l'évolution du climat dans les prochaines décennies. D'autres sujets concernent l'efficacité de la gestion des espaces protégés, la mobilité vers et dans les espaces protégés et la construction écologique des habitations, mais aussi la formation continue internationale des gestionnaires, les défis de la vie en montagne et le rôle des espaces protégés.

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LES ESPACES PROTÉGÉS *Conférence internationale, Trafoi (Italie), octobre 2007*

Cette conférence a rassemblé près de 100 participants de tous les pays alpins. De nombreux experts se sont exprimés et ont montré l'importance et la rapidité des phénomènes liés au changement climatique dans les Alpes. La conférence a donné lieu à des discussions entre experts et gestionnaires sur le rôle des espaces protégés et a permis la définition d'un certain nombre de priorités pour les espaces protégés :

- effets sur la biodiversité et les besoins de migration des espèces,
- suivi de la modification des régimes des eaux de montagne et de leurs conséquences,
- impacts sur les activités touristiques et stratégies d'adaptation,
- risques naturels et menaces pour les populations résidentes,
- développement de mesures pouvant freiner le phénomène.

Le thème du changement climatique restera désormais une préoccupation permanente des espaces protégés alpins et il reste à insérer leur démarche dans une stratégie plus globale, celle de la Convention alpine et notamment de son plan climat.



3 Les participants
à la conférence
© ALPARC

Climat - Espaces Protégés

TERRITOIRE ALPIN ET ESPACES PROTÉGÉS

Les Alpes constituent, comme aucun autre territoire, une région hautement sensible aux changements climatiques, ses effets y sont rapidement visibles et les conséquences souvent désastreuses (risques naturels, destruction d'habitats sensibles, menace de perte de biodiversité).

Les parcs nationaux ou régionaux des Alpes disposent le plus souvent de personnel et surtout ils sont un centre d'intérêt pour les organismes de recherche. Des analyses de la situation à plus long terme y sont possibles tout comme un suivi régulier grâce au personnel permanent (agents de terrain) des espaces protégés alpins.

La prise en compte de la notion de changement climatique dans la gestion de ces espaces y est cependant récente. Même si le phénomène est connu et reconnu depuis plusieurs années, les observations et le suivi du phénomène ne se sont faits généralement qu'indirectement dans la mesure où il s'agit d'un phénomène global dépassant complètement les espaces protégés. Depuis 2 ans, on constate néanmoins une activité croissante autour du suivi et de la sensibilisation sur ce phénomène dans les aires protégées.

LES ESPACES PROTÉGÉS - TERRITOIRES INDICATEURS ET DE COMMUNICATION

Il serait utile de définir une série d'espaces protégés présentant différents territoires en termes de milieux naturels et types d'habitats afin d'établir un réseau d'observation de l'évolution du phénomène dans les Alpes. Les espaces protégés disposent souvent d'une bonne coopération avec les universités et autres institutions de recherche et, comme mentionné, du personnel de terrain. Un suivi à long terme est possible et souhaitable dans différents domaines :

- évaluation de la modification des habitats et donc des migrations, voire disparitions, ou au contraire des apparitions de différentes espèces,
- suivi de la modification des régimes des eaux de montagne et de leurs conséquences (fonte des glaciers, impacts sur les réserves d'eau potable, impacts sur l'écologie des eaux courantes et stagnantes),
- impacts sur les activités touristiques, notamment dans les espaces protégés habités
- risques naturels et menaces pour les populations résidentes dans ou autour des espaces protégés.

La prise de conscience que les espaces protégés ont un rôle à jouer par rapport au changement climatique est récente. Des instruments existent, surtout dans le cadre des chartes des parcs habités et des plans de gestion des parcs nationaux.

Du monitoring du phénomène, grâce à de nombreux indicateurs, jusqu'à la promotion de la mobilité douce et de la construction écologique basse énergie, la fourchette permet, au moins théoriquement, de contribuer à la lutte contre le réchauffement. Ce qu'il reste à innover est cependant la façon de rendre efficaces ces outils théoriques : comment les promouvoir, comment faire en sorte qu'ils soient appliqués à plus grande échelle et pas seulement comme exemple positif servant trop souvent d'alibi dans le milieu restreint des espaces protégés.

DES PERSPECTIVES...

La plupart des espaces protégés travaillent aujourd'hui sur la problématique du changement climatique et notamment sur les mesures à prendre pour réduire le gaspillage d'énergie et pour sensibiliser le grand public. On pourrait s'imaginer une activité plus importante de sensibilisation des acteurs et décideurs émanant des aires protégées, en quelque sorte une mission dépassant leur propre territoire et constituant des « territoires modèles » pour la promotion de la lutte contre le changement climatique et des stratégies d'adaptation au phénomène.

Ce sera un des grands défis que devra relever ALPARC ces prochaines années.

Dr. Guido Plassmann
Task Force Espaces Protégés
Secrétariat Permanent de la Convention alpine



4

NATURA 2000 ET L'AGRICULTURE DE MONTAGNE DANS LES ESPACES PROTÉGÉS

Pratiquement tous les grands parcs et réserves des Alpes sont concernés par le vaste thème de la gestion des sites NATURA 2000. Une question particulière, celle de la gestion de l'agriculture et notamment du pastoralisme dans les sites Natura 2000 gérés par les espaces protégés alpins, a été traitée dans le cadre d'un workshop, qui a permis d'élargir sur le plan thématique la session 2007 de la formation internationale des gestionnaires, organisée grâce aux financements du projet Interreg IIIB ALPENCOM, dans le Parc national des Hohe Tauern/A. Plus de 40 gestionnaires ont participé à ce workshop.



5

LA CONSTRUCTION ÉCOLOGIQUE, PROMUE PAR LES ESPACES PROTÉGÉS

Dans le cadre de son programme de travail sur le rôle des espaces protégés dans le contexte du changement climatique, la Task Force Espaces Protégés a organisé pour le réseau ALPARC un voyage d'étude en avril 2007. La destination était la vallée du Rhin entre Coire/CH et Dornbirn/A et la réserve de biosphère de Grosses Walsertal/A. Cette grande région transfrontalière - et avant tout le Vorarlberg/A - a investi beaucoup de moyens ces dernières années dans les constructions passives et basse énergie.

Le savoir-faire des artisans et la stratégie politique semblent ici plus rigoureux qu'ailleurs dans les Alpes et a permis une immersion profonde des participants au voyage dans ces nouvelles techniques de construction. Plus de 50 participants à ce voyage, essentiellement des parcs et collectivités français et italiens, ont fait de cette entreprise du réseau un succès.

Un groupe de travail sur les constructions écologiques mais aussi sur le savoir-faire traditionnel est en train d'être créé au sein du réseau ALPARC et il sera animé par les parcs nationaux du Grand Paradis/I et des Ecrins/F afin d'approfondir la thématique auprès des gestionnaires des espaces protégés ces prochaines années. Les espaces protégés habités (Parcs régionaux ou naturels et réserves de biosphère) sont ici en première ligne, ce sujet faisant partie de leurs missions. Il en est de même pour les régions périphériques ou zones d'adhésion des parcs nationaux.



6

ESPACES PROTÉGÉS ET EFFICACITÉ DE GESTION

Un nouveau thème qui a été lancé dès 2006 vise la mise en place d'un système d'évaluation et de suivi de l'efficacité des mesures de gestion des espaces protégés de l'Arc alpin. Ainsi, deux séminaires ont été organisés pour lancer la réflexion et les échanges sur cette problématique, mais aussi commencer à travailler à la mise en place d'indicateurs communs permettant de comparer des résultats obtenus dans les différents espaces protégés alpins, ceci dans le but d'améliorer les pratiques et d'échanger davantage encore sur les expériences positives des uns et des autres.

La première rencontre (Toblach, Parcs naturels du Haut-Adige/I, 2006) avait proposé de faire un état des lieux, de définir les objectifs et de commencer à proposer des indicateurs. La deuxième rencontre (Cogne, Parc national du Grand Paradis/I, 2007) a permis de proposer une méthodologie et de travailler en groupes sur des propositions d'indicateurs par grands thèmes, ce qui a débouché sur la mise au point d'une première grille générale d'évaluation des mesures pour une comparaison au niveau alpin qu'il convient encore de développer davantage et d'affiner avant de les appliquer. Un groupe de pilotage s'est constitué autour de cette thématique, qui se réunira de nouveau à partir de 2009 dans le but de poursuivre les travaux sur ce système commun d'évaluation de l'efficacité des mesures de gestion.

4 : Visite de bâtiments passifs mitoyens, Dornbirn/A, 2007
© CIPRA International

5 : Présentation de la restauration de l'ancienne école Kehlegg, maison à basse énergie, Dornbirn/A, 2007
© CIPRA International

6 : Visite du centre communal de Ludesch/A, 2007
© ALPARC

LES ESPACES PROTÉGÉS PROCHES DES GRANDES AGGLOMÉRATIONS

En mars 2007, un colloque sur le thème des « villes alpines et espaces protégés proches » a été organisé par Montanéa, l'association « Ville alpine de l'année » et la ville de Chambéry/F, assistés par la Task Force Espaces Protégés du Secrétariat permanent de la Convention alpine, en présence du maire de Chambéry, M. Louis Besson et du Secrétaire général de la Convention alpine, M. Marco Onida. Le thème du colloque était centré sur les relations entre villes et espaces protégés périphériques, comme c'est justement le cas à Chambéry, où deux territoires, les Parcs naturels régionaux du Massif des Bauges et de la Chartreuse, ont « un pied dans la ville ».

L'objectif du colloque consistait à analyser les rapports entre les agglomérations proches des espaces protégés et ces derniers en termes d'atouts, de difficultés et d'attentes. D'autres thèmes traités : les transports publics vers et dans ces espaces protégés, solidarités des territoires, identification des populations avec leur territoire protégé, la place des jeunes et les constructions écologiques dans les espaces protégés. Plus de 150 personnes de plusieurs pays alpins ont assisté à cette rencontre qui s'est déroulée dans le cadre des manifestations de Chambéry - ville des Alpes de l'année 2006.

7 Centre de visiteurs du Parc national
Hohe Tauern, Mittersill/A
© ALPARC

8 Les membres du CPI
Bled/SI, 2008
© ALPARC

9 Centre de visiteurs du Parc national
du Stelvio, Trafoi/I
© ALPARC

10 Visite du bâtiment professionnel
passif de Josias GASSER,
Coire/CH, 2007
© ALPARC





11



12



13

NOUVELLES DES GROUPES DE TRAVAIL DU RÉSEAU ALPARC

Plusieurs groupes de travail du réseau ALPARC ont poursuivi leurs échanges et projets en 2007-2008. La section « grands rapaces » du groupe faune a organisé deux rencontres en Suisse (Coire) et Autriche (Rauris) pour se concerter sur un nouveau projet LIFE international et pour coordonner le monitoring international du gypaète barbu.

Une rencontre avec les pilotes du groupe de travail « grands prédateurs » (Parc naturel Adamello Brenta/I) a permis d'élaborer un nouveau programme de travail qui sera proposé au groupe lors de sa prochaine rencontre début 2009.

Le groupe de travail « Communication » du réseau ALPARC a organisé sa dernière rencontre en juin 2008 au Parc naturel de Rieserferner Ahrn/I pour poursuivre ses travaux après la clôture du projet Interreg IIIB ALPENCOM qui les avait accaparés durant 3 années, et pour développer et appliquer les outils issus de ce projet (ViViAlp, charte graphique, publications diverses - cf. article spécifique). Ce groupe a d'ores et déjà prévu de se réunir à nouveau courant 2009.

Une rencontre avec le pilote du groupe « Tourisme » est prévue pour le mois de décembre 2008 et les coordinateurs du groupe de travail « Habitats » élaborent actuellement un nouveau projet (Habitatp II) pour le nouveau programme européen Espace alpin (ETC). Une réorganisation des groupes de travail pour mieux répondre aux nouveaux enjeux a été proposée et approuvée par les espaces protégés durant l'assemblée générale. Chaque groupe est animé par un(des) chef(s) de file expérimenté(s) :

GT Grands mammifères et rapaces

(Chefs de file : Parcs nationaux Grand Paradis/I et Hohe Tauern/A)

GT Grands prédateurs

(Chef de file : Parc naturel Adamello Brenta/I)

GT Habitats

(Chefs de file : Parcs nationaux Berchtesgaden/D et Hohe Tauern/A)

GT Tourisme durable, patrimoine culturel et mobilité douce

(Chef de file : Parc naturel régional du Vercors/F)

GT Agriculture de montagne et qualité des produits

(Chef de file : Parc national du Triglav/SI)

GT Communication commune et éducation environnementale

(Chef de file : Task Force Espaces Protégés)

GT Savoir-faire et constructions écologiques dans les espaces protégés

(Chefs de file : Parcs nationaux des Ecrins/F et du Grand Paradis/I)

GT Ressource en eau

(Chef de file: Parc national du Gesäuse/A)

GT Banques de données et SIG

(Chef de file : Parc national Suisse/CH)

GT Évaluation des services environnementaux et écobilan des espaces protégés alpins

(Chefs de file : Parc naturel régional Dolomiti Friulane/I

et Parc naturel régional Prealpi Giulie/I,

en collaboration avec le Parc naturel régional Orobie Valtellinesi/I)

et Comité de Pilotage International d'ALPARC

(élu lors de l'Assemblée Générale)

11 : Les membres du CPI, Berchtesgaden/D, 2008 © ALPARC

12 : Visite du Secrétaire d'État parlementaire à l'environnement allemand Michael Müller au Parc national des Hohe Tauern/A, 2007 © ALPARC

13 : Michael Müller, Silvia Reppe (Ministère allemand de l'environnement), Wolfgang Urban (Parc national des Hohe Tauern/A) © ALPARC

14 : Rencontre thématique des agents de terrain, Parc national du Mercantour/F, 2007 © ALPARC

15 : Les participants du Trophée Danilo Re, Parc national du Mercantour/F, 2007 © ALPARC

16 : Les participants à la formation ALPARC © ALPARC

17 : La formation dans le Parc national des Hohe Tauern/A © ALPARC

18 & 19 : Sortie sur le terrain lors de la formation internationale © ALPARC

LES « JEUX OLYMPIQUES » DES AGENTS DE TERRAIN

Les éditions 2007 et 2008 du trophée Danilo Re, les jeux olympiques des gardes des espaces protégés alpins, ont été organisées respectivement dans le Parc national du Mercantour/F (La Foux-d'Allos / 2007) et dans la Province de Turin/I (Fenestrelle / 2008). Cette manifestation au succès grandissant a réuni plus de 250 participants à chaque édition (athlètes et accompagnateurs). La Task Force Espaces Protégés avait à sa charge l'organisation de deux séminaires lors de ces rencontres : l'un sur de bons exemples de gestion dans les espaces protégés et des initiatives originales des gardes moniteurs et l'autre sur la question du changement climatique et le rôle et l'expérience des agents de terrain en la matière. Les deux séminaires ont bénéficié d'une très forte participation.

Classement des équipes :

Podium 2007 : Parc national du Grand Paradis/I, Parc national de Berchtesgaden/D, Parc national du Triglav/SI

Podium 2008 : Parc national de Berchtesgaden/D, Parc national du Grand Paradis/I, Parc national Suisse/CH

LA FORMATION INTERNATIONALE DES GESTIONNAIRES DES ESPACES PROTÉGÉS

La 2^{ème} session de la formation internationale pour le personnel gestionnaire d'espaces protégés alpins s'est tenue en Autriche, à Hopfgarten in Defereggental, dans la partie tyrolienne du Parc national des Hohe Tauern, début septembre 2007. Après deux journées d'information générale sur le massif alpin, ses problématiques et enjeux, en particulier concernant la protection de la nature, le thème d'approfondissement traité cette fois portait sur la gestion du pastoralisme dans les espaces protégés, et plus particulièrement dans les sites Natura 2000. La 3^{ème} journée de cours ainsi que l'excursion guidée sur le terrain, dans la vallée Kalser Dorfertal, ont permis de nombreux échanges entre les quelques 45 participants venus de 7 pays alpins.

Les scripts et présentations de cette formation ALPARC sont disponibles sur CD-rom sur simple demande auprès de notre secrétariat. Cette formation a fait suite à la première session organisée en 2006 en Slovénie, dans le Parc Škocjanske jame. Ces deux premières sessions ont été organisées dans le cadre du projet ALPENCOM du Programme Interreg IIIB Alpine Space. D'autres formations suivront dans les prochaines années sous condition de disponibilité de moyens budgétaires.



14



15



16



17



18



19

Des innovations au sein du Réseau ALPARC

LA « PLATEFORME RECHERCHE » DU RÉSEAU ALPARC

Les espaces protégés sont aussi des espaces de recherche. De très nombreux chercheurs et instituts de recherche y mènent des projets dans des domaines très divers : sciences naturelles, sciences de la terre, sociologie, économie, etc. Les espaces protégés se sont organisés afin de mieux se concerter pour que ces recherches et leurs résultats soient mieux connus et éventuellement mieux harmonisés au niveau de leur approche, afin de permettre ainsi une meilleure comparabilité de leurs résultats. Pour cela, une base de données a été élaborée avec l'Académie Suisse des Sciences naturelles, qui tente de recenser les différents projets en cours dans les massifs de la montagne européenne afin d'apporter un peu plus de transparence et promouvoir une meilleure concertation quant aux projets et aux résultats de la recherche. Cette base de données a été actualisée en 2007.

Le concept pour un nouveau journal en ligne des espaces protégés sous le nom de « eco.mont » a été élaboré en 2008, la première parution étant prévue pour avril 2009. Ce journal traitera des informations sur les différents projets et résultats de recherche dans les espaces protégés alpins et dans d'autres massifs de l'Europe, notamment les Carpates et les Pyrénées. Cette action est pilotée par ISCAR, ALPARC, l'Académie autrichienne des Sciences ainsi que par l'Université d'Innsbruck/A (<http://www.oeaw.ac.at/ecomont>).

Le dispositif de la plateforme recherche d'ALPARC est donc constitué par la base de données et le journal en ligne mais aussi par un conseil scientifique transalpin pour le réseau ALPARC, mis en place avec la participation d'ISCAR ainsi qu'avec les Académies suisses et autrichiennes des sciences. Il est complété par le symposium de recherche organisé tous les 4 ans par le Parc national des Hohe Tauern/A à Kaprun. La prochaine édition aura lieu du 17 au 19 septembre 2009.

LA CASA DEI BAMBINI DELLE ALPI

La « Casa dei Bambini delle Alpi » (CBA), la maison des enfants des Alpes, à Briançon (Hautes-Alpes/Région Provence-Alpes-Côte d'Azur/France) est un projet de centre de visiteurs dédié aux enfants et donc une bonne opportunité pour sensibiliser le jeune public aux grands enjeux alpins. Elle pourra aussi jouer le rôle de vitrine de la Convention alpine sur un site transfrontalier mythique. Sa localisation géographique bénéficie de la présence d'une large gamme d'espaces protégés dans un rayon de quelques dizaines de kilomètres de part et d'autre de la frontière. Les parcs italiens et leurs collectivités territoriales sont également impliqués dans le projet.

Le projet porte prioritairement sur le jeune public : 3 - 12 ans, réparti en trois tranches d'âges thématiques : 3 - 5 ; 6 - 9 ; 10 - 12 ans. En 2007 et 2008, la Task Force Espaces Protégés a développé ensemble avec des partenaires français et italiens l'idée du projet qui devrait maintenant être développée sous forme de concept détaillé pour lancer la réalisation du projet dans les prochaines années. Ce projet sera réalisé dans l'actuelle maison du Parc national des Ecrins, à Briançon (bâtiment historique au pied de la vieille ville). Le parc est bien sûr également partenaire du projet.

LE LEXIQUE ALPARC EST EN LIGNE

La première version du lexique ALPARC d'aide à la traduction en 5 langues est en ligne sur le nouveau site www.alparc.org (Rubrique « Ressources »).

Ce lexique, développé dans le cadre du projet ALPENCOM (2005-2008, du programme Interreg IIIB Alpine Space) ne se veut pas exhaustif, mais se concentre sur des termes récurrents dans les publications d'ALPARC, sur des difficultés de traduction, des sigles, des termes techniques ou officiels ainsi que des noms d'espèces et d'habitats. Il contient à ce jour environ 5000 entrées et est donc amené à évoluer et à s'enrichir au fil du temps. Les termes y sont traduits autant que possible dans toutes les langues alpines (allemand, français, italien et slovène) ainsi qu'en anglais. Les noms d'espèces sont bien entendu aussi en Latin et les habitats présents dans l'espace alpin y sont enregistrés avec leur Code Corine, permettant de les retrouver facilement. La recherche s'effectue par un formulaire simple, soit en recherche libre, soit en recherche thématique (via 10 thèmes et 45 sous-thèmes).

LE SIG D'ALPARC ÉVOLUE ET SE MET À JOUR

Le Système d'Information Géographique (SIG) est un outil très complet rassemblant de nombreuses données différentes (images satellites, limites des espaces protégés, cours d'eaux, types d'utilisation du sol, etc.) permettant de produire diverses cartes nécessaires, de procéder à des analyses spatiales et d'être utilisé pour des projets tel le réseau écologique ou encore pour les questions concernant l'aménagement du territoire dans l'espace alpin. Un travail régulier d'actualisation de ces données s'impose donc. La Task Force Espaces Protégés a procédé en 2007 et 2008 à une harmonisation des données concernant les espaces protégés et à une actualisation de leur périmètre ainsi qu'à une cartographie des sites pilotes pour les projets en lien avec la mise en place du réseau écologique. Le travail en cours actuellement porte sur de nouveaux types de données comme l'étendue des glaciers, la répartition de la grande faune et des centres de visiteurs des espaces protégés dans l'Arc alpin.

UNE PHOTOOTHÈQUE POUR GÉRER L'ICONOGRAPHIE D'ALPARC

Les images sont indispensables pour tous les articles, publications, expositions et autres supports de communication. Ainsi, ALPARC a dès ses débuts commencé à rassembler des images provenant des espaces protégés des Alpes : d'abord sous forme de diapositives, puis sont arrivées les photos numériques, qui ont énormément facilité cette tâche. Avec la quantité de données toujours plus grande que cela représentait, un outil simple pour les trier, archiver et surtout les retrouver était devenu indispensable !

Ainsi, la Task Force Espaces Protégés dispose depuis peu d'une photothèque dotée d'interfaces simples. Cet outil interne permet de définir pour chaque photo les métadonnées essentielles, telles que le nom de l'auteur, de l'espace protégé, la date et le lieu de prise de vue, la légende et des mots clés, mais aussi les conditions d'utilisation. Chaque photo est classée dans l'un des 49 indices thématiques qui sont groupés sous 10 thèmes principaux. La recherche des photos devient ainsi très aisée, soit pour des besoins de la Task Force Espaces Protégés, soit suite aux demandes des partenaires ou espaces protégés d'ALPARC pour des photos spécifiques. Actuellement, la base de données contient plus de 1200 photos, essentiellement des espaces protégés des Alpes, mais aussi des Carpates, des manifestations ou encore des outils de communication et des expositions. Ces images ont été enregistrées dans la photothèque surtout durant l'année 2008, mais l'intégration continue bien sûr en 2009.

Il va aussi de soi que la photothèque ALPARC doit être renouvelée et actualisée en permanence. Les nouvelles photos proviennent en grande partie des manifestations et voyages organisés dans le cadre d'ALPARC, mais chaque membre d'ALPARC est également invité à fournir de nouvelles images à la Task Force Espaces Protégés afin de partager ces clichés et de renouveler l'illustration des publications du réseau ALPARC.

20 1^{re} édition du journal
eco.mont

21 Actuelle maison du Parc national
des Ecrins et future
« Casa dei Bambini delle Alpi »,
Briançon/F,
© ALPARC

22 Groupe de pilotage du projet
« Casa dei Bambini delle Alpi »,
Briançon/F, 2007
© ALPARC

23 Réunion de travail des partenaires
du projet ALPENCOM,
Vallouise/F, 2007
© ALPARC





24



25



26



27



28

Le Réseau Écologique Transnational (RET)

LE PROJET « CONTINUUM ÉCOLOGIQUE »

Depuis 2002, le Réseau Alpin des Espaces Protégés - ALPARC assisté par la Task Force Espaces Protégés du Secrétariat Permanent de la Convention alpine, la Commission Internationale pour la Protection des Alpes (CIPRA), le Comité Scientifique International de Recherche alpine (ISCAR) ainsi que le WWF (à travers son programme alpin) s'engagent conjointement en faveur de la protection de la biodiversité dans les Alpes. L'approche transfrontalière adoptée par ces quatre organisations relève, à la différence des approches nationales conduites par les Etats, d'une toute nouvelle vision de protection de la nature dans les Alpes.

C'est sur cette base que les quatre organisations ont mis sur pied, en juin 2007, le projet « Continuum écologique » financé par la fondation suisse pour la protection de la nature MAVIA. L'objectif de ce projet est de créer et de rétablir des connexions écologiques entre des régions importantes du point de vue de la protection de la nature dans les Alpes.

D'une durée de 19 mois, ce projet constitue le fondement de la mise en œuvre à long terme d'un réseau écologique dans les Alpes. Une méthode à l'échelle des Alpes ainsi qu'un catalogue des mesures possibles pour la mise en réseau des espaces naturels sont élaborés dans le cadre du projet. Quatre régions pilotes réparties sur l'ensemble de l'Arc alpin devraient procéder aux premières actions de mise en œuvre d'ici 2009. L'une des clés de la réussite réside dans le fait de convaincre les responsables politiques de l'importance d'un continuum écologique.

Il s'agit d'une condition préalable fondamentale pour que les aspects de la biodiversité soient pris en compte dans les décisions de planification et de politique. Le projet « Continuum écologique » contribue de manière décisive, à travers ses actions, aux efforts de la plateforme « Réseau écologique » de la Convention alpine visant à développer les projets de mise en réseau régionaux et transfrontaliers dans les Alpes.

LANCEMENT DU PROJET ECONNECT « IMPROVING ECOLOGICAL CONNECTIVITY IN THE ALPS »

ECONNECT est un projet du programme européen ETC « Espace alpin ». Il a comme objectif d'améliorer la connectivité écologique dans l'Arc alpin en surmontant les obstacles physiques (barrières naturelles ou artificielles) et juridiques (législation), et de capitaliser les expériences faites par les partenaires impliqués.

La protection de la biodiversité et du patrimoine naturel, un enjeu important pour affronter les conséquences du changement climatique, nécessite une approche intégrée qui va au-delà des espaces protégés, en prenant en compte tous les espaces à forte biodiversité ainsi que des éléments de connexion comme les corridors écologiques, afin de former un réseau écologique alpin.

Le projet d'un montant global de 3,2 M € rassemble 16 partenaires à travers tout l'Arc alpin. En effet, des ministères, des organisations internationales, des institutions scientifiques et des partenaires locaux dans différentes régions pilotes se sont regroupés afin de définir et d'analyser les besoins et les possibilités d'action ainsi que pour développer des instruments innovants pour améliorer la connectivité écologique.

La Task Force Espaces Protégés (représentant ALPARC) auprès du Secrétariat permanent de la Convention alpine est un des partenaires de ce projet et aura à sa charge surtout la coordination des travaux au niveau des régions pilotes alpines. Elle sera également impliquée dans les « Workpackages » concernant l'analyse globale des barrières et corridors au niveau alpin, de la gestion des données, de la communication du projet et du transfert du savoir-faire vers d'autres régions et notamment vers les Carpates. Le chef de file du projet est l'Institut de Recherche en Ecologie de Vienne (Autriche). Ce projet complétera l'action et les travaux de la Plateforme « réseau écologique » de la Convention alpine, dont la présidence était allemande pour 2007 et 2008 et sera française pour 2009 et 2010.

- 24 : La Plateforme Réseau Ecologique, Munich/D, 2007 © ALPARC
- 25 : La Plateforme Réseau Ecologique, Chambéry/F, 2008 © ALPARC
- 26 : Signature d'un MoU entre les conventions Alpes-Carpates-Biodiversité, Bonn/D, 2008 © ALPARC
- 27 : Région pilote Gesäuse-Kalkalpen/A, 2008 © ALPARC
- 28 : Elaboration du Projet « Continuum Ecologique », CIPRA, WWF, ISCAR, ALPARC, 2008 © ALPARC

Réseau Écologique - Espaces Protégés

PLATEFORME « RÉSEAU ÉCOLOGIQUE » DE LA CONVENTION ALPINE

Le thème de la mise en réseau d'espaces naturels dans les Alpes occupe une place centrale dans la réalisation des objectifs de protection de la nature au sein de la Convention alpine. Pour soutenir les efforts de création d'un réseau écologique à l'échelle alpine, la mise en place d'une plateforme « Réseau écologique » a été décidée lors de la IXème Conférence alpine (novembre 2006 à Alpbach, Autriche).

L'objectif est la création d'un réseau à l'échelle alpine, formé d'espaces protégés et de leurs éléments de liaison transfrontaliers. Cette plateforme offre un forum permettant l'échange et la coopération entre tous les pays alpins. Ainsi les diverses expériences peuvent être partagées. Elle permet en plus de définir des mesures communes et de coordonner les mesures individuelles prises dans les différents Etats. La plateforme constitue également une liaison entre politique, science et pratique.

Les membres de la plateforme - experts des administrations des Etats membres, d'ONG et des espaces protégés - ont convenu de collaborer d'abord sur trois thèmes : l'accompagnement scientifique du processus de création de réseaux écologiques, la mise en pratique appliquée à travers des projets concrets ainsi que la communication et promotion de la thématique vers le grand public.

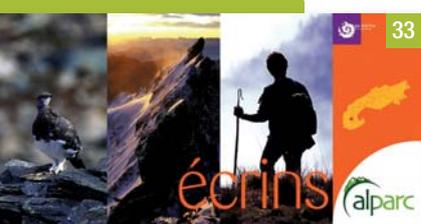
Ses missions précises sont entre autres l'analyse d'éventuels élargissements d'espaces protégés transfrontaliers, l'élaboration de méthodes de mise en réseau d'espaces naturels et le développement de mesures soutenant la connectivité écologique dans tout l'Arc alpin. Certaines régions ont déjà entamé de premières activités transfrontalières, comme par exemple la réserve naturelle Kalkhochalpen en Autriche et le Parc national allemand de Berchtesgaden. Ces efforts sont soutenus et suivis par la plateforme. Dans ce cadre, des régions pilotes supplémentaires devront être désignées par la plateforme. Le Réseau Alpin des Espaces Protégés (ALPARC) est très largement impliqué dans l'avancement de ce projet.

Dr. Bettina Hedden-Dunkhorst

Office Fédéral pour la protection de la nature/D
Bundesamt für Naturschutz (BfN)



29 Passage à faune
© Sina Hölscher



La Communication commune des espaces protégés alpins

ALPENCOM EST TERMINÉ, MAIS LE TRAVAIL CONTINUE !

Le projet ALPENCOM s'est officiellement clôturé le 15 février 2008, mais les partenaires de ce projet Interreg IIIB Alpine Space (voir la liste ici : www.alpencom.org > Partners) poursuivent maintenant dans le cadre du « Groupe de Travail Communication & Education » le travail initié durant ce projet pilote.

Le projet ALPENCOM visait d'une part à soutenir la communication entre les espaces protégés et d'autre part à développer la communication commune des espaces protégés des Alpes envers le grand public ; il a permis d'en poser les bases.

Concernant la communication entre espaces protégés, nous pouvons citer les actions suivantes :

- Le Symposium de recherche dans les espaces protégés, Kaprun (A) 2005, organisé en coopération avec le Parc national des Hohe Tauern
- 2 séminaires internationaux sur les indicateurs pour l'évaluation des mesures de gestion (Italie, 2006 et 2007)
- Le développement d'un concept de formation internationale sur les Alpes pour le personnel des espaces protégés et l'organisation de 2 premières sessions de 4 jours en 2006 et 2007
- Le développement d'un lexique en 5 langues comme aide aux traductions : disponible en ligne sur le site Internet d'ALPARC (rubrique « Ressources »)
- Et surtout le développement d'un nouveau site Internet sous forme de plateforme d'échange et d'information (bibliothèque de ressources, actualités, manifestations alpines...) complétée par un extranet réservé aux gestionnaires. Le développement de cet outil a été initié au sein d'ALPENCOM mais se poursuit hors du cadre du projet, en 2008. Ce site a été présenté lors de l'Assemblée générale d'ALPARC en octobre 2008 : www.alparc.org

Concernant la communication commune vers le grand public, les étapes et outils suivants ont été réalisés :

- Définition d'une stratégie de communication commune
- Création d'une charte graphique
- Création d'une nouvelle exposition itinérante : Le retour de la vie sauvage
- Développement d'un nouveau site Internet comme vitrine des espaces protégés alpins
- Réalisation de cartes postales gratuites communes ou personnalisées pour diffusion gratuite
- Développement d'un outil commun pour les centres de visiteurs : « ViViAlp - Les Alpes vues du ciel », le module de visite virtuelle des espaces protégés alpins en 3D, complété par une version Internet (via Google Earth)

Le Groupe de Travail « Communication » d'ALPARC s'est réuni les 3 et 4 juin 2008 à Sand in Taufers, dans le Parc naturel Rieserferner-Ahrn (Haut-Adige, Italie). Le groupe a notamment contribué à la réalisation d'un nouveau dépliant commun pour les espaces protégés alpins et encadré la mise en place de la visite virtuelle des espaces protégés sur Internet.

La restitution officielle du projet a eu lieu quant à elle à l'occasion de l'Assemblée Générale d'ALPARC du 8 au 10 octobre 2008 dans le Parc national du Triglav, en Slovénie.

Site web du projet : www.alpencom.org



ViViAlp – LES ALPES VUES DU CIEL... ET D'INTERNET !

Un outil innovant

Qui n'a jamais rêvé de voler ? Qui plus est par-delà les sommets des Alpes ?

Nous avons fait appel à la technologie afin de vous offrir la sensation de découvrir les espaces remarquables des Alpes dans la peau du gypaète barbu. Le ViViAlp est un outil innovant pensé d'abord pour les centres de visiteurs des espaces protégés alpins. C'est une visite virtuelle des Alpes offrant à l'utilisateur un accès ludique à de nombreuses informations éparpillées dans le paysage en 3 dimensions, projeté sur un grand écran. Il est possible soit de voler librement à l'aide d'un joystick, soit de s'aider de l'écran tactile, facile d'utilisation.

Plus de 750 points d'intérêt ont été définis sur les thèmes de la protection de la nature, les paysages, la faune et la flore, l'histoire, la population et la culture... Lorsque leur symbole est activé, une fenêtre s'ouvre sur le grand écran, avec un court texte explicatif illustré par une photographie ou une vidéo. Les points d'intérêt existent tous en 5 langues différentes : français, allemand, italien, slovène et anglais. Grâce au ViViAlp, qui rassemble donc des informations sur toutes les Alpes au-delà des frontières, nous espérons offrir à chaque visiteur une vision et une compréhension plus ouvertes et globales du massif alpin, de son patrimoine et de ses enjeux.

Un projet de longue haleine

Cet outil de communication commune a pu voir le jour grâce au projet ALPENCOM, cofinancé par le fonds FEDER dans le cadre du programme Interreg IIIB Alpine Space. Le travail a débuté en 2005 et le développement de l'outil s'est achevé en 2008, après une phase de test et d'amélioration, puis d'installation des stations dans les différents centres de visiteurs.

La réalisation technique du ViViAlp a été coordonnée par le Parc national Suisse, qui avait déjà une expérience de tels outils puisque une visite similaire était déjà visible dans son centre de visiteurs à Zernez, mais portant uniquement sur le territoire du parc.

Le partenariat (liste des partenaires sur www.alpencom.org), composé principalement d'une douzaine d'espaces protégés des 6 pays alpins, a donc participé activement à l'encadrement du projet et surtout à la préparation des contenus. Cela n'a cependant pas été sans embûches, tant administratives que techniques, mais la persévérance de tous, la solidarité du groupe de travail et le professionnalisme du Parc national Suisse ont permis de mener à bien le projet.

Cet outil commun a bien entendu pour vocation d'être aussi utilisé par les autres espaces protégés alpins dans leurs propres centres de visiteurs : en effet, cet outil est à la disposition de tous au sein du réseau ALPARC, et son contenu est destiné à évoluer afin d'intégrer d'avantages d'aires protégées. Une actualisation est envisagée à moyen terme.

Les espaces protégés sur Google Earth

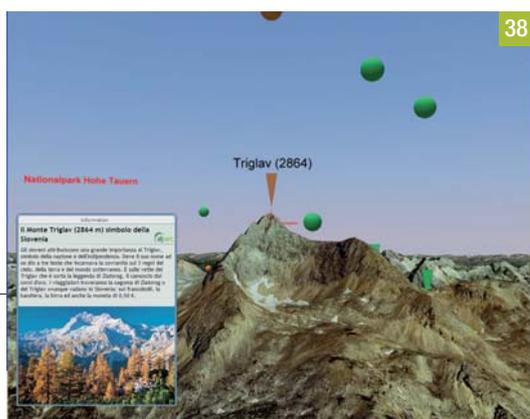
En 2008, le Parc national Suisse a également créé une adaptation du ViViAlp pour Internet. Cette version en ligne est téléchargeable sur le site ALPARC (Rubrique « Ressources > ViViAlp ») et à visualiser avec le logiciel Google Earth. Elle comporte également les 750 points d'intérêt illustrés, en 5 langues, et permet ainsi à tous, depuis son propre poste informatique, de profiter du ViViAlp.



36 & 38 ViViAlp : la visite virtuelle des Alpes
© ALPARC

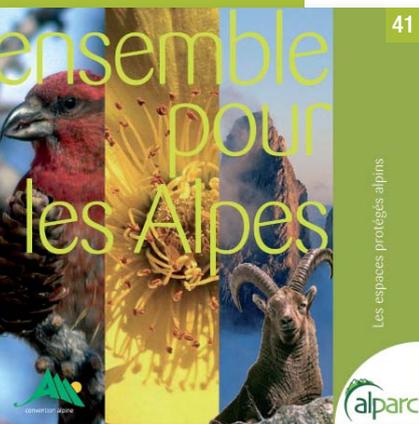
37 L'écran tactile du ViViAlp
© ALPARC

39 La version Google Earth du ViViAlp
© ALPARC





40



41



42



43

VIVIALP EST INSTALLÉ DANS LES SITES SUIVANTS :

France

- Maison des parcs et de la montagne, Chambéry
- Maison de la Vanoise, Termignon
- Maison du Parc national des Ecrins, Vallouise

Italie

- Fort de Bard, Musée des Alpes, Val d'Aoste
- Centre d'information du Parc national du Gran Paradiso, Cogne
- Musée des sciences naturelles de Turin
- Maison du Parc naturel Sextner Dolomiten, Haut-Adige, Toblach

Autriche

- Maison du Parc national des Hohe Tauern, Mittersill
- Centre BIOS du Parc national des Hohe Tauern, Mallnitz
- Maison du Parc national des Hohe Tauern, Matrei in Osttirol

Allemagne

- Maison du Parc national de Berchtesgaden, à Berchtesgaden

Suisse

- Centre de visiteurs du Parc national Suisse, Zerne

Slovénie

- Centre d'information du Parc national du Triglav, Bled
- Centre d'information du Parc Škocjanske jame, Škocjan

DE NOUVEAUX OUTILS DE COMMUNICATION

Une nouvelle charte graphique

Les partenaires du projet ALPENCOM (2005-2008) se sont tout particulièrement penchés sur la question de la communication commune des espaces protégés alpins au sein de leur réseau ALPARC. Une stratégie de communication commune (Corporate Identity) a été établie après une synthèse des réflexions du groupe.

Sur la base de cette vision partagée de la communication au sein d'ALPARC, une charte graphique a pu voir le jour, avec en particulier un logo modernisé. Cette charte graphique est appliquée depuis fin 2007 pour toutes les nouvelles productions réalisées au sein d'ALPARC.

À nouvelle image, nouveau dépliant

Avec cette nouvelle charte graphique à disposition, il devenait nécessaire de créer un nouveau dépliant commun, au contenu et à l'image actualisés, pour présenter les espaces protégés alpins et ALPARC. Moins de texte, plus d'images : afin de toucher dorénavant un plus large public, en particulier dans les centres de visiteurs, ce nouveau dépliant se veut plus simple et plus coloré que le précédent.

Mais la particularité de ce nouveau dépliant, outre son format hors du commun, est qu'il est personnalisable : chaque espace protégé peut en imprimer une version portant son propre logo et son site Internet, pour le diffuser sur son territoire afin d'afficher son appartenance à un réseau transalpin de coopération.

Les cartes postales d'ALPARC : un petit bout de papier qui a du succès !

L'un des premiers outils de communication qui a été imaginé et réalisé pour mettre en œuvre la communication commune des espaces protégés alpins est une série de cartes gratuites destinées à diffuser le message d'ALPARC et promouvoir les espaces protégés alpins auprès du public.

40 : Audioguide permettant la visite de l'exposition itinérante en 5 langues
© ALPARC

41 : Le nouveau dépliant des espaces protégés du réseau ALPARC, 2008
© ALPARC

42 : Le nouveau stand d'information et de présentation d'ALPARC
© ALPARC

43 : Le nouveau portail Internet d'ALPARC
© ALPARC

Il existe deux types de cartes :

- les cartes dites « communes » qui diffusent les messages « les espaces protégés alpins : ensemble pour les Alpes » et « aux couleurs de la vie » avec le logo d'ALPARC et un court texte explicatif
- les cartes dites « personnalisées » associent l'image d'un espace protégé et l'image du réseau ALPARC

À ce jour, la série comporte 4 versions de cartes communes (thématiques : faune, flore, paysages et patrimoine) chacune déclinée en 5 versions linguistiques, et 22 versions différentes de cartes personnalisées des parcs suivants :

- Parc national de Berchtesgaden (D)
- Parc national des Ecrins (F)
- Parc national des Hohe Tauern (A)
- Parc naturel du Mont Avic (I)
- Parc national du Gran Paradiso (I)
- Parc naturel Schlern / Sciliar (I)
- Parc naturel Sextner Dolomiten / Dolomiti di Sesto (I)
- Parc naturel Texelgruppe / Gruppo di Tessa (I)
- Parc naturel Trudner Horn / Monte Corno (I)
- Parc naturel Fanes-Sennes-Prags / Fanes-Senes-Braies (I)
- Parc naturel Rieserferner-Ahrn / Vedrette di Ries-Aurina (I)
- Parc naturel Puez-Geisler / Puez-Odle (I)
- Parc national du Triglav (SI)
- Parc régional Škocjanske jame (SI)

Ces cartes ont déjà rencontré un franc succès auprès du grand public comme des professionnels à diverses occasions telles que réunions, séminaires ou inaugurations d'exposition. Elles sont également diffusées dans les centres de visiteurs de certains espaces protégés partenaires du projet ALPENCOM. Bien évidemment, l'idée n'est pas de diffuser seulement sa propre carte, mais bien toutes les cartes de la série, afin de bien illustrer la diversité de la nature et de la culture alpines !

Cette collection de cartes est vouée à s'étoffer au fil du temps et les espaces protégés qui souhaiteraient également en avoir une à leur image peuvent contacter l'équipe de coordination d'ALPARC pour en savoir plus.

Bien entendu, tous les espaces protégés des Alpes peuvent dès à présent gratuitement utiliser et imprimer les cartes déjà existantes.

DU CÔTÉ DES EXPOSITIONS

Après l'exposition « Montagnes Mythiques », une autre exposition, itinérante elle aussi, a vu le jour en 2007. Elle se penche sur un thème d'actualité : « **le retour de la vie sauvage dans les Alpes** ». En parcourant l'histoire des relations entre l'espèce humaine et la vie sauvage, l'exposition propose un paysage alpin en évolution, qui plonge le visiteur dans l'ambiance suggestive d'un voyage dans le temps.

Après son inauguration à Chambéry, en France, elle a été exposée en 2008 en Slovénie, dans le Parc national du Triglav.

Enfin, le stand de présentation d'ALPARC a été refait à neuf, en application de la nouvelle charte graphique.

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LES ESPACES PROTÉGÉS ALPINS

www.alparc.org fait peau neuve ! Le site a été totalement remanié et se veut à présent le portail commun de tous les espaces protégés de l'Arc alpin. Il est ouvert aux contributions des espaces protégés, notamment pour enrichir le calendrier des événements, les actualités et les ressources à partager.

Pensé tel une plateforme d'échange d'information et reposant sur un CMS (content management system), le site a pour objectif d'offrir de nombreuses informations et ressources sur les thèmes de travail des espaces protégés, tant au niveau de la partie publique que sur l'extranet réservé aux personnels des espaces protégés. La partie privative est destinée à évoluer en 2009 pour enrichir ses fonctionnalités (mise en ligne directe d'informations par les espaces protégés eux-mêmes)

Le site continuera bien sûr à s'étoffer et certains contenus seront notamment complétés d'ici début 2009, en particulier la Bibliothèque de ressources. Comme l'ancienne version, le site est accessible en 5 langues : français, allemand, italien, slovène et anglais.

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT EN MONTAGNE

L'éducation à l'environnement a jusqu'à présent été peu traitée au sein des thématiques de travail d'ALPARC, même si c'est une préoccupation transversale constante dans le cadre de toutes les autres thématiques abordées.

Les relations d'ALPARC se sont cependant intensifiées avec le REEMA (Réseau Alpin d'Éducation à l'Environnement Montagnard) côté français, qui rassemble les chargés de mission éducation des espaces protégés des Alpes françaises. Ce groupe d'échange est intéressé par une ouverture au reste des Alpes, afin d'élargir les horizons de l'éducation à l'environnement dans les parcs et réserves alpines. Cette ouverture devrait pouvoir se concrétiser par une rencontre d'ores et déjà prévue pour la prochaine période de programmation (2009-2010).

Une convention a notamment été signée pour 2008 avec le REEMA et le CREA (Centre de recherche sur les écosystèmes d'altitude) pour le soutien de Phénoclim, un programme de recherche participatif et pédagogique de mesure des impacts du changement climatique sur la végétation dans les Alpes.

Le Groupe de travail Communication d'ALPARC a déjà abordé la question de la sensibilisation du public via les outils de communication qui ont commencé à être mis en place suite au projet ALPENCOM. C'est donc tout naturellement que ce groupe deviendra à partir de 2009 le Groupe de travail « Communication et Éducation », afin d'élargir le travail d'échange d'expérience à ce nouveau thème.

Mais c'est dès 2008 qu'ALPARC a débuté un recueil de pratiques innovantes et d'actions originales ou exemplaires en matière d'éducation à l'environnement montagnard dans les espaces protégés alpins. Ce recueil a déjà permis de rassembler plus d'une vingtaine de fiches présentant ces expériences à partager, qui sont notamment mises à disposition sur le site Internet d'ALPARC.

<http://reema.fr>
www.crea.hautsavoie.net



44



45

44 L'exposition itinérante
 « Retour de la vie sauvage »
 © ALPARC

45 Le symbole de l'exposition
 « Retour de la vie sauvage »
 © ALPARC

46 L'exposition itinérante visitée
 par un groupe d'enfants
 © ALPARC



46

Et encore...

LE RÉSEAU DES CARPATES – VERS UNE COOPÉRATION DE PLUS EN PLUS ACTIVE

Depuis sa création officielle en 2006, le Réseau des Espaces Protégés des Carpates (CNPA) se structure et devient de plus en plus actif. ALPARC a été présent dès les débuts de cette initiative dans les montagnes de l'Europe centrale et pendant les deux dernières années, son soutien a été plus important que jamais. L'objectif principal du CNPA depuis quelque temps est la mise en place d'une équipe permanente qui aurait pour objectif principal la coordination de ce réseau.

MIEUX COMMUNIQUER POUR MIEUX PROTÉGER

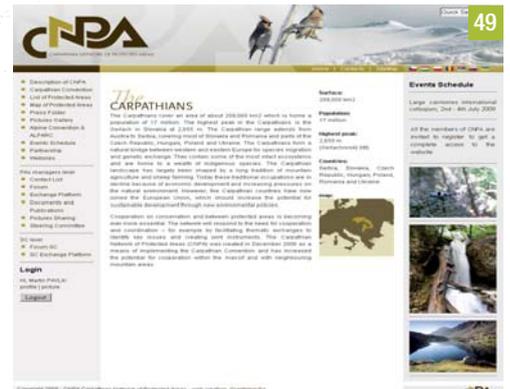
Les outils de communication représentent une base indispensable pour une mise en réseau efficace des espaces protégés. Après la création du CNPA en décembre 2006 lors de la Conférence ministérielle à Kiev (Ukraine), l'élaboration d'outils de communication pour les gestionnaires des espaces protégés des Carpates était la priorité. Durant toute l'année 2007, trois principaux outils pour communiquer à la fois entre les espaces protégés et avec les organisations partenaires, les ministères et le grand public ont été mis en place.

Le **site internet** est en train de devenir le vecteur d'information le plus important grâce à sa plate-forme d'échange, ses forums de discussions et ses informations générales sur le réseau. Pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs, il est divisé en trois parties : grand public, gestionnaires des espaces protégés, Comité de pilotage. Près de 10.000 visiteurs l'ont déjà visité depuis sa mise en ligne à l'automne 2007. Une **brochure d'information** pour faciliter la communication avec le grand public et les partenaires a également été publiée. La partie principale en anglais est complétée par quelques pages dans chacune des 7 langues des Carpates, par une carte actualisée et par quelques données statistiques. Le dernier outil qui a été développé, un **communiqué de presse**, est destiné à la communication avec les médias. Il est rédigé dans les langues des Carpates et permet ainsi de toucher également le public non anglophone.

www.carpathianparks.org



47

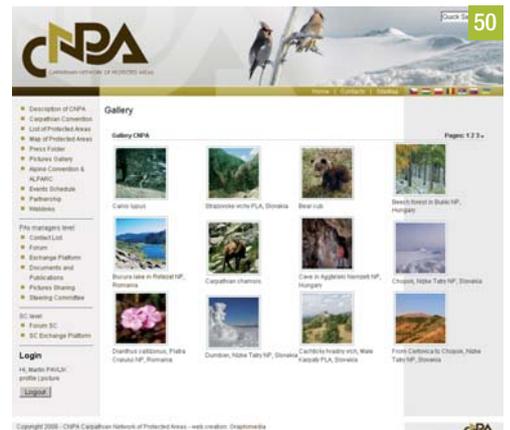


49

47 & 48 Rencontre des représentants du CNPA avec le Secrétaire d'État allemand Michael Müller pour définir la suite de la coopération Alpes-Carpates, Berlin/D, 2008 © ALPARC



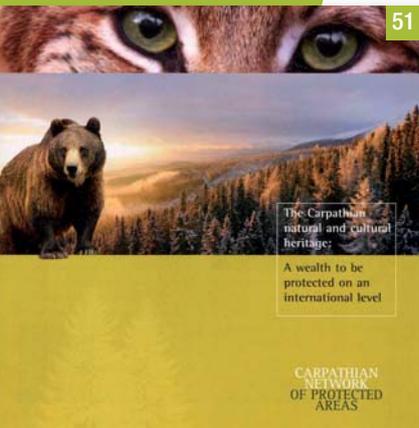
48



50

49 & 50 Captures d'écran du site www.carpathianparks.org © ALPARC

ALPARC



51

VERS UNE COOPÉRATION COORDONNÉE PAR UNE ÉQUIPE

Deux événements importants ont marqué l'année 2008 dans les Carpates. En juin a eu lieu la deuxième Conférence des ministres de la Convention des Carpates (à Bucarest en Roumanie) et en septembre, la première Conférence des espaces protégés des Carpates (Poiana Brasov en Roumanie). Malheureusement, la décision sur l'emplacement de la future unité de coordination entre les deux villes candidates (Banska Bystrica en Slovaquie et Brasov en Roumanie) n'a pas été prise et il faudra donc attendre la prochaine Conférence ministérielle en 2011.

Dans cette phase de mise en place concrète de ce réseau, ALPARC a souhaité partager son expérience et a proposé d'élaborer le plan stratégique à moyen terme ainsi que le programme de travail de coopération pour les espaces protégés des Carpates. Afin de continuer dans la voie de la coopération active entre les espaces protégés des deux massifs voisins, le programme de coopération entre les espaces protégés des Alpes et des Carpates est le troisième document stratégique élaboré pendant l'année 2008. Pour mieux répondre aux attentes des parcs des Carpates, un workshop a été organisé par la Task Force Espaces Protégés pendant la Conférence des espaces protégés à Poiana Brasov. Durant cet atelier de travail, les gestionnaires ont défini eux-mêmes les principaux thèmes de coopération et ont proposé des actions concrètes pour chacun de ces sujets.



52

LA COOPÉRATION PLUS CONCRÈTE ENTRE LES DEUX MASSIFS

Même si l'unité de coordination du CNPA sera seulement mise en place après la troisième Conférence ministérielle en 2011, les projets de coopération entre les espaces protégés des deux massifs vont se poursuivre. Les thématiques d'échange vont se multiplier et vont permettre d'organiser des rencontres de plus en plus spécialisées. A titre d'exemple, pour partager les expériences très différentes de gestion des grands prédateurs dans les deux massifs, ALPARC va organiser une conférence internationale avec le CNPA sur ce sujet durant l'année 2009.



53

Avec le soutien de :



Bundesministerium für Umwelt, Naturschutz und Reaktorsicherheit

Heidehof
Stiftung



54

LA SEMAINE ALPINE 2008 - INNOVER [DANS] LES ALPES

La semaine alpine, regroupant les plus grands réseaux des Alpes, a accueilli à la mi-juin 2008 plus de 300 participants à l'Argentière-la-Bessée/F. Cette grande manifestation est organisée tous les 4 ans par CIPRA International, le réseau Alliance dans les Alpes, ISCAR, ALPARC et CAA. C'était aussi un point fort de la présidence française de la Convention alpine, qui a fortement soutenu cette manifestation (en partenariat avec la région PACA et la DIACT) en présence du secrétaire général de la Convention alpine.

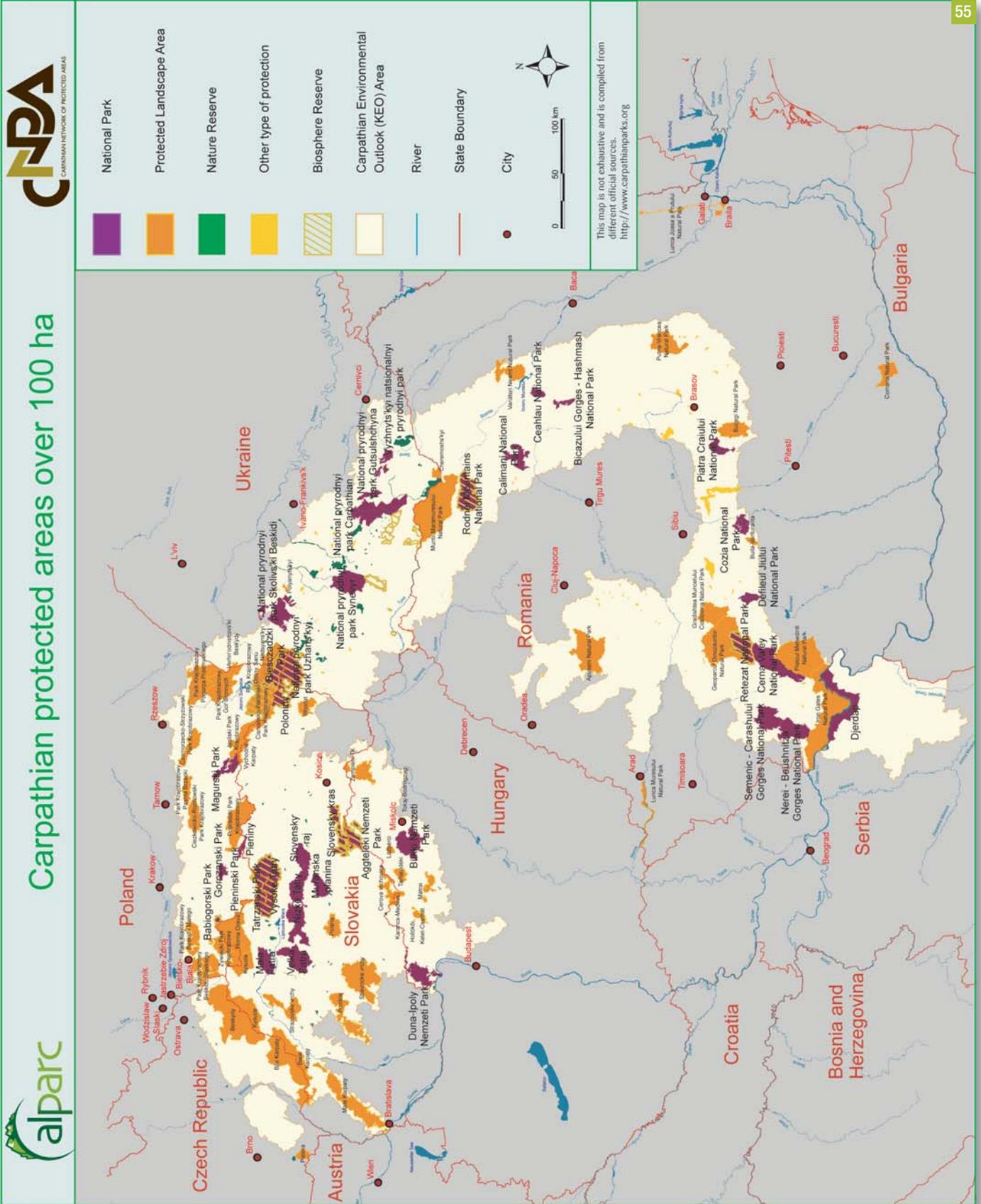
De nombreux débats sur le thème de l'innovation ont montré une perception des Alpes entre traditions et changements profonds, s'opposant à une image stéréotypée des Alpes. L'espace et ses acteurs sont en effet très hétéroclites et divisés entre des approches d'ouverture et de maintien d'un fonctionnement s'orientant aux expériences du passé. Il en est de même pour les concepts des espaces protégés encore trop figés par une approche sectorielle liant ces territoires à la conservation ou au développement durable de l'espace. Rares sont encore ceux qui arrivent à lier réellement les deux approches et qui en ont les compétences.

51 : La brochure du Réseau des Espaces Protégés des Carpates (CNPA)
© ALPARC

52 : La première Assemblée Générale du CNPA, 2008
© ALPARC

53 : 1^{re} Assemblée Générale du CNPA
© ALPARC

54 : Le Président du CNPA, Mircea Vergheliet
© ALPARC





56



57



58



59

Une des grandes innovations en la matière est la montée en puissance de l'implication des parcs et réserves dans l'établissement du réseau écologique transalpin, les faisant intervenir en dehors de leur propre territoire, et leur engagement pour des mesures contre le réchauffement climatique exigeant de la part des gestionnaires des approches plus globales en matière de gestion. Les espaces protégés alpins sont probablement à la charnière d'un changement profond de leur fonctionnement et de leur rôle au sein de la protection de la nature ; c'était là aussi une des impressions laissées par la semaine alpine.

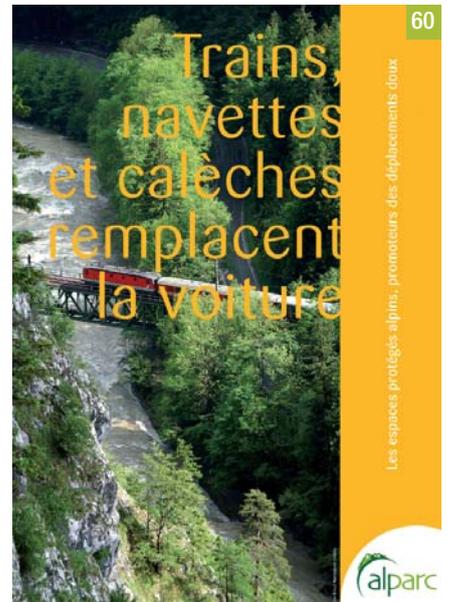
MOBILITÉ DOUCE ET ESPACES PROTÉGÉS ALPINS

Les espaces protégés du réseau ALPARC se sont rencontrés pour échanger leurs expériences et leur savoir-faire sur le thème de la mobilité douce.

Suite à une première rencontre en octobre 2007, sur le thème des « Conséquences des changements climatiques pour les espaces protégés » (Conférence Internationale des Espaces Protégés Alpins, Stelvio/I), les membres du réseau ALPARC ont souhaité se réunir pour poursuivre cet échange. Un séminaire sur le thème de la mobilité douce a été organisé le 11 juin 2008, à l'Argentière-La-Bessée/F à la marge de la Semaine alpine sur demande et avec le soutien du Ministère français de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire (MEEDDAT).

Porteurs des principes du développement durable et territoires de référence, les espaces protégés ont présenté leur expérience dans ce domaine, tout à tour adaptation de concepts existants et expérimentation de nouvelles démarches. Cette rencontre a permis de formuler une liste de proposition pour l'avenir, comme contribution aux recommandations du Groupe de Travail Transport de la Convention alpine, qui seront adressées aux Ministres de l'environnement des pays alpins lors de la 10^{ème} Conférence alpine (Evian/F, 10-12 Mars 2009).

Un recueil d'initiatives ainsi que des fiches techniques détaillées sur des exemples de mobilité douce initiés dans les espaces protégés alpins ont donné lieu à une publication : « Train, Navettes et Calèches remplacent la voiture ». Toutes ces données sont mises à disposition sur le site Internet d'ALPARC (Rubrique « Nos actions > Transports et mobilité »).



60

Les espaces protégés alpins, promoteurs des déplacements doux



61

61 Séminaire « Mobilité douce et espaces protégés », 2008 © ALPARC



62

62 Berchtesgaden : le bus dans le parc national © ALPARC

- 56 : Lors de la Semaine alpine 2008 : Joël Giraud, Vice-Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (France) et Regula Imhof, Vice-secrétaire générale de la Convention Alpine © ALPARC
- 57 : La Semaine alpine 2008, L'Argentière la Bessée/F © ALPARC
- 58 : Mario Broggi lors de la Semaine alpine 2008 © ALPARC
- 59 : Ouverture de la Semaine alpine par Laurent Stefanini, Ambassadeur à l'Environnement, Présidence française de la Convention alpine © ALPARC
- 60 : Brochure sur le thème de la mobilité douce. ALPARC 2008 © ALPARC

Comité de Pilotage International (CPI)

Vice-Président



Ettore Sartori
Directeur du Parc Naturel de Paneveggio
Pale di San Martino - **Italie**
direttore@parcopan.org

Président



Michael Vogel
Directeur du Parc National
de Berchtesgaden - **Allemagne**
M.Vogel@nationalpark-berchtesgaden.de

Vice-Président



Philippe Traub
Directeur du Parc National de la Vanoise
France
philippe.traub@vanoise.com



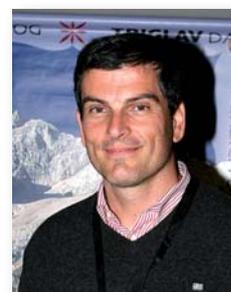
Marija Markes
Directrice du Parc National
du Triglav - **Slovénie**
marija.markes@tnp.gov



Massimo Bocca
Directeur du Parc Naturel
Mont Avic - **Italie**
info@montavic.it



Michele Ottino
Directeur du Parc National
du Gran Paradiso - **Italie**
michele.ottino@pngp.it



Renato Sascor
Bureau des Parcs naturels
du Haut-Adige - **Italie**
renato.sascor@provinz.bz.it



Otto Leiner
Directeur du Parc alpin du
Karwendel et service de la Protection
de la Nature du Tyrol - **Autriche**
o.leiner@tirol.gv.at



Hermann Stotter
Directeur du Parc National des Hohe
Tauern/Tyrol - **Autriche**
hermann.stotter@tirol.gv.at



Werner Franek
Directeur du Parc National
du Gesäuse - **Autriche**
werner.franek@nationalpark.co.at



François Orliac
Directeur d'ASTERS, les réserves
naturelles de Haute-Savoie - **France**
francois.orliac@asters.asso.fr



Pierre Weick
Directeur du Parc Naturel Régional
du Vercors - **France**
pierre.weick@pnr-vercors.fr



Heinrich Haller
Directeur du Parc National Suisse
Suisse
heinrich.haller@nationalpark.ch



Bruno Stephan Walder
Bureau Fédéral de l'Environnement
Suisse
bruno.walder@bafu.admin.ch



Michael Fasel
Office pour la forêt, la nature et le
paysage - **Principauté du Liechtenstein**
michael.fasel@awnl.llv.li

Le comité de pilotage est composé de hauts représentants des espaces protégés de chaque pays alpin (Principauté de Monaco, NN).



63



64



65



66

- 63 : Spectacle présenté par les enfants de différents parcs alpins
© ALPARC
- 64 : Excursion dans le Parc national du Triglav/SI
© ALPARC
- 65 : La salle de conférence, à Bled/SI
© ALPARC
- 66 : Excursion thématique
© ALPARC

« TRAVAILLER EN RÉSEAU, ÉCHANGER, COOPÉRER... REND PLUS FORTS »

Comme tous les deux ans, tous les espaces protégés des Alpes (près de 900), représentés par une centaine d'organismes gestionnaires, se sont réunis du 8 au 10 octobre 2008 pour la tenue de l'Assemblée Générale du Réseau Alpin des Espaces Protégés - ALPARC, à Bled (Parc National du Triglav/Slovénie). Ce rendez-vous important avait pour objectif de rendre compte des activités menées pendant l'exercice précédent, de présenter le nouveau programme de travail, d'adopter le nouveau règlement intérieur et d'élire les membres du Comité de Pilotage International (CPI) du réseau. Le président reste Michael Vogel (Parc national de Berchtesgaden/D). Les nouveaux vice-présidents sont Ettore Sartori (Parc naturel régional Paneveggio - Pale di San Martino/I) et Philippe Traub (Parc national de la Vanoise/F).

Cette rencontre a aussi donné aux gestionnaires la possibilité d'échanger sur de grands thèmes d'actualité dans le cadre de la Conférence internationale des espaces protégés alpins, qui a traité pour cette édition de la façon dont les espaces protégés pouvaient inciter au développement soutenable des régions alpines. Des expériences des espaces protégés concernant les réseaux écologiques, l'élaboration de mesures de gestion pour faire face aux impacts des changements climatiques et le développement d'un tourisme respectueux de l'environnement ont été présentées. Afin d'encourager le partenariat de montagne entre différents massifs, des espaces protégés des Carpates ont également partagé leur savoir-faire et leurs pratiques.

Comme de coutume, cet évènement a aussi été un moment d'échange convivial et festif en l'honneur de tous ceux qui travaillent et coopèrent avec effort, passion et dévouement pour les espaces protégés. Innovation de cette édition, le vendredi matin, 10 octobre, la parole a été donnée aux enfants de différents pays et espaces protégés alpins (Parc national du Triglav/SI, Parc national de Berchtesgaden/D, Parc naturel Prealpi Giulie/I, Parc national de Nockberge/A). Ils ont présenté sous différentes formes (danse, spectacle théâtral, chant, documentaire) leurs visions des Alpes et ont adressé leurs recommandations pour l'avenir aux espaces protégés. Autre nouveauté, un caricaturiste, Alexis Nouailhat, a immortalisé l'évènement.

Les présentations poster, Power Point et résumés des interventions ainsi que des photos de l'évènement sont rassemblés sur un CD-ROM, disponible gratuitement auprès de notre secrétariat : info@alparc.org



67

67 : Excursion dans le Parc national du Triglav/SI
© ALPARC



Conclusions

Ces deux années écoulées constituent une phase de transition dans la vie du Réseau Alpin des Espaces Protégés - ALPARC, par l'émergence de nouvelles thématiques et une réorganisation de ses groupes de travail, mais aussi par la mise en place d'un nouveau fonctionnement de sa structure d'animation et de coordination suite à son rattachement au Secrétariat permanent de la Convention alpine.

Ces deux ans ont également permis de développer des outils sophistiqués et modernes de communication et de coopération (ViViAlp, nouvelle plateforme d'échange Internet, modernisation du SIG, banques de données, modernisation de la photothèque du réseau ALPARC).

Finalement, elles ont permis d'adapter le règlement intérieur du Réseau Alpin des Espaces Protégés - ALPARC à la nouvelle situation et de renforcer le poids du réseau au sein des instances de la Convention alpine par des contributions aux thématiques (et groupes de travail) de la convention, sans oublier le rôle constructif que le réseau a joué dans la mise en place d'un réseau d'espaces protégés dans les Carpates.



68

68 L'Assemblée Générale d'ALPARC, Parc national du Triglav, Bled/SI, 2008 © ALPARC

Un grand merci à tous les partenaires des pays alpins qui ont soutenu fortement nos actions



Nous remercions également nos partenaires qui rendent possible la coopération internationale



ALPARC - Réseau Alpin des Espaces Protégés

Coordonné par :

Task Force Espaces Protégés du Secrétariat permanent de la Convention alpine

Maison des parcs et de la montagne
256, rue de la République
F-73000 CHAMBERY

Tel. +33 . (0)4 79 26 55 00

Fax. +33 . (0)4 79 26 55 01

info@alparc.org www.alparc.org

Coordination : Guido PLASSMANN

Rédaction : Guido PLASSMANN, Bettina HEDDEN-DUNKHORST, Marie STOECKEL, Chloé MANFREDI, Yann KOHLER, Martin PAVLIK

Graphisme : Imprimerie Notre Dame

Traduction : Renate BIEDERMANN

Illustrations : Photothèques du réseau ALPARC, des parcs nationaux de la Vanoise et du Mercantour, de la CIPRA International.

1^{re} de couverture : GOTTI Christophe © Parc national de la Vanoise



Impression sur papier recyclé 100 % avec des encres à base végétale par l'imprimerie Notre Dame (F) en février 2009